



VILLE DE

Launaguet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le cinq novembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

Objet : **RENDU DES DECISIONS DU MAIRE**Délibération n° **2025.11.05.112**Rapporteur : **Michel ROUGÉ**

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi qu'à la délibération N° 2020.05.27.021-2 du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire de Launaguet, Monsieur Rougé a rendu compte des décisions suivantes :

- **Cession de véhicule PIAGGIO Porter**

Considérant que le véhicule utilitaire de marque Piaggio type Porter, immatriculé CT-140-ES, utilisé par le service Propreté de la ville, fonctionne partiellement et nécessite d'importantes réparations ;
Un devis de rachat a été présenté par la société Midi-Pyrénées VI Nord pour la reprise du véhicule en l'état pour un montant de 1 500 € TTC, "TVA non applicable selon les dispositions de l'article 256 B du CGI".
Le certificat de cession de véhicule (Cerf 15776*01), a été signé par M. le Maire afin de le céder à la Société Midi-Pyrénées VI Nord, 95 route de Paris – 31150 Fenouillet, qui s'est portée acquéreur pour un montant de 1 500 €.

Cette somme sera affectée aux recettes de la commune.

- **Acquisition d'un véhicule de marque PIAGGIO – modèle MP6**

Acquisition d'un véhicule auprès du prestataire MPVI NORD sis 95 route de Paris à Fenouillet (31) de marque Piaggio - modèle NP6 - immatriculé HE-255-FH.
Le montant du véhicule s'élève à 34 440.00 € TTC.
Cette somme est inscrite au budget.

- **Demande d'aide Fonds de concours métropolitain pour le remplacement des installations de chauffage de cinq bâtiments communaux.**

Considérant que les chaudières sont vétustes, usagées, afin d'aider au remplacement des installations de chauffage de cinq bâtiments communaux,
Considérant que la Mairie souhaite effectuer la rénovation énergétique de ses bâtiments, il a été sollicité une demande d'aide au titre du Fonds de concours auprès de Toulouse Métropole.

La demande de subvention porte sur un montant de 140 000 euros, pour un budget prévisionnel de 280 000 euros HT.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 25
Absents excusés Représentés : 4
Absent : /

Date convocation :
30 octobre 2025

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

26 NOV. 2025

Étaient présent.es : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Hassan HAMDANI.

Étaient excusé.es représenté.es : Antoine MIRANDA (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à T. THEBLINE), Thierry MORENO (pouvoir à J-L. GALY), Michaël TURPIN (pouvoir à P. PARADIS).

Absent : /

Secrétaire de séance : Natacha MARCHIPONT

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le 26 NOV. 2025

ID : 031-213102825-20251105-DEL2025112-DE

DEPENSES		RECETTES		
LIBELLE	MONTANT (€ HT)	FINANCEMENT	%	MONTANT (€ HT)
Remplacement des installations de chauffage de 5 bâtiments communaux	280 000 €	FONDS DE CONCOURS	50 %	140 000
		VILLE DE LAUNAGUET (autofinancement)	50%	140 000
TOTAL OPERATION	280 000 €	TOTAL OPERATION	100,00%	280 000€

• **Contrat de louage d'ouvrages : Exposition dans le cadre « Les Arts au Château »**

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Launaguet organise une exposition intitulée Les arts au château. Cette exposition a pour objectif de promouvoir toutes sortes d'expressions artistiques : arts plastiques, peinture sculpture céramique photographie, etc.

A l'occasion de sa 25ème édition la Ville de Launaguet a souhaité inviter l'artiste Gislaine MARRO, et l'a sollicitée pour le prêt de certaines de ses œuvres pour une présentation au public du 20 septembre au 02 octobre 2025

A cet effet, Gislaine MARRO a assuré le transport de certaines des œuvres et il a été convenu de prendre en charge les frais liés au transport des œuvres de l'artiste.

La présence de Gislaine MARRO pour le vernissage, le montage et le démontage de l'exposition, ayant été requise, il a été convenu de prendre en charge les frais liés à l'hébergement de l'artiste.

Compte-tenu de cela, la commune prend en charge les frais de transport et d'hébergement de Gislaine Marro Les crédits sont prévus sur le budget 2025.

Il a été conclu et signé un contrat de louage d'ouvrages entre l'Artiste Gislaine Marro et la Ville de Launaguet, pour le prêt des œuvres, leur transport et l'hébergement de l'artiste dans le cadre de l'exposition *Les arts au château*;

• **Contrat de louage d'ouvrages : Exposition dans le cadre « Les Arts au Château »**

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Launaguet organise une exposition intitulée Les arts au château. Cette exposition a pour objectif de promouvoir toutes sortes d'expressions artistiques : arts plastiques, peinture sculpture céramique photographie, etc.

A l'occasion de sa 25ème édition la Ville de Launaguet a souhaité inviter l'artiste Michèle SUQUET, et l'a sollicitée pour le prêt de certaines de ses œuvres pour une présentation au public du 20 septembre au 02 octobre 2025

A cet effet, l'artiste Michèle SUQUET a assuré le transport de ses œuvres et il a été convenu de prendre en charge ces frais de transport.

Compte-tenu de cela, la commune prendra en charge les frais de transport de Michèle SUQUET.

Les crédits sont prévus sur le budget 2025.

Il a été conclu et signé un contrat de louage d'ouvrages entre l'Artiste Michèle SUQUET et la Ville de Launaguet pour le prêt et le transport des œuvres dans le cadre de l'exposition *Les arts au château*;

Membres en exercice : 29 Membres présents : 25 Absents excusés Représentés : 4 Absent : / Date convocation : 30 octobre 2025 Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture - publication ou notification 26 NOV. 2025	Étaient présentes : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Hassan HAMDANI. Étaient excusé.es représenté.es : Antoine MIRANDA (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à T. THEBLINE), Thierry MORENO (pouvoir à J-L. GALY), Michaël TURPIN (pouvoir à P. PARADIS). Absent : / Secrétaire de séance : Natacha MARCHIPONT
--	---

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le

26 NOV. 2025

ID : 031-213102825-20251105-DEL2025112-DE

• **Attribution du marché de gestion et d'animation de l'Ecole Municipale de Musique de Launaguet « EMMML »**

Considérant qu'un nouveau marché doit être conclu afin d'assurer la gestion et l'animation pédagogique et culturelle de l'Ecole Municipale de Musique de Launaguet « EMMML », un marché par procédure adaptée est publié, Considérant que 1 seule offre est parvenue de LEC - LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETE GRAND SUD sis 7 Rue Paul Mesple à TOULOUSE (31),

Ce marché est attribué au candidat ayant remis la seule offre, soit LEC - LOISIRS EDUCATION & CITOYENNETE GRAND SUD, sis 7 Rue Paul Mesple à TOULOUSE (31) aux prix unitaires négociés de ce candidat, dans les conditions jointes en annexe, pour un montant de 150.000,00 € HT soit 190.000,00 € TTC, d'une durée de deux ans à partir du 10 septembre 2025.

Le paiement des dépenses correspondantes est inscrit au budget 2025.

• **Attribution du marché de Remplacement des installations de chauffage**

Dans le cadre des travaux à réaliser au titre des remplacements des productions et équipements de chauffage et eau chaude sanitaire de 4 bâtiments : Multi-accueil « Les Ecureuils », l'école des Sables et de l'école Municipale de Musique de Launaguet « EMMML »,

Considérant que la plupart de ces équipements sont anciens et vétustes, et qu'ils nécessitent une rénovation complète, un marché a été publié.

Ce marché a été attribué au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit SPIE FACILITIES, 70 Chemin de Payssat, à TOULOUSE (31) pour un montant de 256.876,73 € HT soit 308.252,08 € TTC (après négociation), dont l'annexe est jointe.

La date de commencement de ce marché, est prévue le 8 septembre 2025. Le titulaire est tenu de terminer le marché dans un délai de 6 mois.

Le paiement des dépenses correspondantes est inscrit au budget 2025.

Entendu cet exposé, les membres du Conseil Municipal ont pris acte du rendu des décisions du Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Natacha MARCHIPONT
Secrétaire de séance,



Michel ROUGÉ
Maire,



Membres en exercice : 29
Membres présents : 25
Absents excusés Représentés : 4
Absent : /

Date convocation :
30 octobre 2025

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

26 NOV. 2025

Étaient présentes : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Hassan HAMDANI.

Étaient excusés.es représentés.es : Antoine MIRANDA (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à T. THEBLINE), Thierry MORENO (pouvoir à J.-L. GALY), Michaël TURPIN (pouvoir à P. PARADIS).

Absent : /

Secrétaire de séance : Natacha MARCHIPONT

